

10
2016

Travaux de réhabilitation de la décharge d'AUDENGE Proposition de modification de la noue d'infiltration

CONSULTING

SAFEGE
2A avenue de Berlican
BP 50004
33166 SAINT MEDARD EN JALLES cedex

Agence Aquitaine

SAFEGE SAS - SIÈGE SOCIAL
Parc de l'île - 15/27 rue du Port
92022 NANTERRE CEDEX
www.safege.com



Proposition de modification de la noue d'infiltration

Travaux de réhabilitation de la décharge d'AUDENGE

1 PREAMBULE

Les travaux de réhabilitation de la décharge d'Audenge ont débuté en février dernier et sont en voie de finition.

Comme prévu, les eaux de ruissellement sur la zone A sont collectées par des fossés étanches :

- creusement de fossés trapézoïdaux dans la terre ;
- mise en place d'une étanchéité par géomembrane en PEHD 1,5 mm ;
- pose d'un drain Ø 200 mm enrobé de gravier drainant en fond de cunette ;
- recouvrement du gravier par un géotextile et par de la terre ;
- mise en place en surface d'une géonatte anti-érosion dans l'axe du fossé.



Photo 1 : aperçu d'un fossé réaménagé

L'évacuation des eaux de ruissellement se fait par raccordement sur le réseau de fossés au Nord pour le secteur Nord de la Zone A.

Pour le secteur Sud, la solution retenue pour l'évacuation des eaux est l'aménagement d'une noue d'infiltration de 400 m² en bordure sud de la zone A.

La présente note a pour objet de proposer une adaptation de la géométrie de la noue d'infiltration pour tenir compte des réalités de terrain.

Proposition de modification de la noue d'infiltration

Travaux de réhabilitation de la décharge d'AUDENGE

2.2 Réalité de terrain

Juste avant la réalisation des travaux, nous avons constaté l'existence d'une zone boisée, en dépression, dans le prolongement de la noue projetée. Cette zone participe naturellement à l'infiltration des eaux de ruissellement.



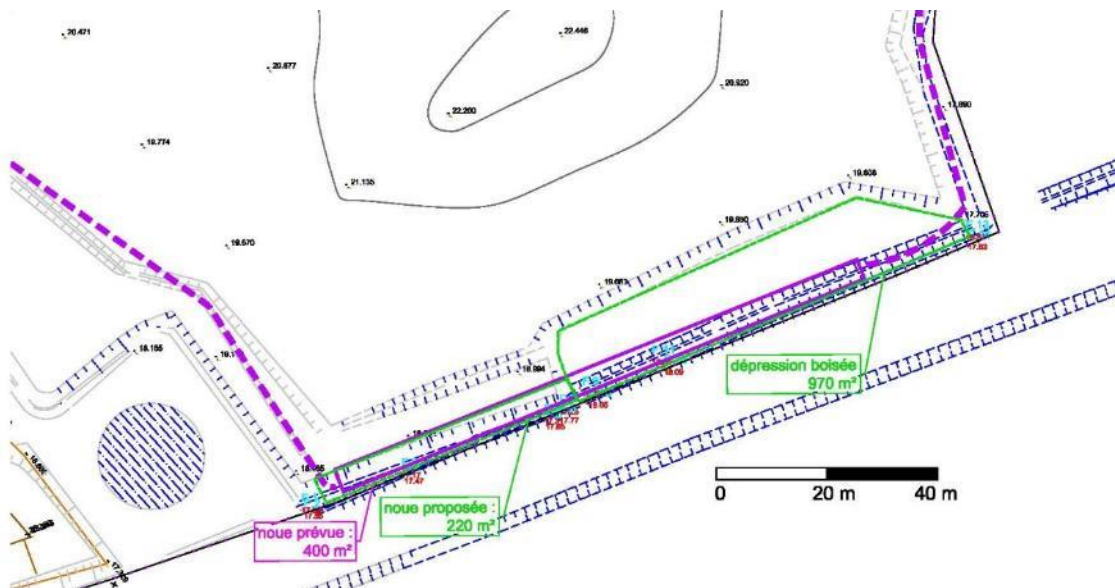
Photo 2 : aperçu de la zone boisée en dépression

Proposition de modification de la noue d'infiltration

Travaux de réhabilitation de la décharge d'AUDENGE

3 AMENAGEMENT PROPOSE

Compte-tenu de l'existence de cette zone dépressionnaire et pour éviter tout déboisement non indispensable, nous proposons de limiter l'aménagement de la noue d'infiltration à une surface de 220 m².



Implantation de la noue proposée



Photo 3 : aperçu de l'aménagement en cours (13-10-2016)

La noue de 220 m² est aménagée dans la continuité de la zone dépressionnaire existante. La photo ci-dessus montre l'affleurement du substratum sableux et l'absence de déchets sur cette bordure. Ainsi la surface disponible à l'infiltration, constituée par la noue et la zone dépressionnaire, est portée à 1190 m², soit une superficie nettement suffisante par rapport aux besoins.